

## Le dialogue pour une stratégie alimentaire durable dans la Communauté d'Agglomération du Douaisis



© Communauté d'Agglomération du Douaisis

En 2007, la Communauté d'agglomération du Douaisis développe les circuits courts alimentaires, suite aux réflexions autour de la Trame Verte et Bleue et la préservation des espaces ruraux. « *L'agriculture devant nourrir la population locale, il fallait mettre en place les conditions pour que ça puisse se développer ou se re-développer* » Jean-Luc Hallé, vice-président de la CAD en charge du développement rural, de la politique agricole et des espaces naturels. Cette démarche fait écho à la stratégie de développement de l'emploi local par l'appui des entrepreneurs locaux. Agriculteurs ou artisans, ces emplois ne sont pas délocalisables. Enfin, l'ambition écologique de la collectivité locale l'amène à investir le développement de l'agriculture biologique comme une plus-value économique et écologique.

Située dans l'arrondissement de Douai, dans le département du Nord, la Communauté d'agglomération du Douaisis compte environ 157 000 habitants sur 35 communes. Très urbanisée et soumise à une pression foncière importante, les terres agricoles occupent 54 % du territoire de la CAD (contre près de 70 % dans le département du Nord) et s'étendent sur près de 11700 ha. Entre 1988 et 2000, ce territoire a vu disparaître 40 % de ses exploitations (par l'agrandissement) et 5 % des surfaces agricoles (par l'urbanisation) (Source: RGA 2010 ). Densité de population : 646 hab/km<sup>2</sup> 2 fois plus que la région Nord-Pas de Calais.

## Le dialogue territorial pour un projet de circuits courts alimentaires

Dès le début, la Communauté d'Agglomération du Douaisis a animé un groupe multi-acteurs représentant la diversité agricole. Ces rencontres, appuyées par des diagnostics, ont abouti à une bonne connaissance des intervenants du monde agricole, des besoins des agriculteurs, de leurs intentions par rapport aux circuits courts...

Ce cheminement a fait naître une diversité d'actions de promotion de l'agriculture locale : un guide, une signalétique, un marché annuel... Toutes identifiées par les habitants par un logo « de la terre à la table » pour une meilleure visibilité auprès des habitants.

*« Je crois que dans une politique comme celle là où il faut absolument embarquer tout le monde, où il faut vraiment dynamiser le territoire, sans de laisser personne de côté, il faut d'abord ne pas arriver encore une fois avec des convictions bien fermes, bien précises. Voilà j'ai raison, c'est moi qui ait raison, c'est pas vrai (...) Respecter les autres, c'est savoir les écouter, savoir comprendre leurs problèmes, savoir se dire que peut-être même si on ne pense pas comme lui c'est peut-être lui qui a raison. Donc il faut être humble devant tous ces gens qui ont des convictions différentes, qu'ils soient élus, producteurs ou qu'ils soient consommateurs. Après, il faut essayer de trouver non pas une synthèse, la synthèse est impossible à faire dans ce domaine, mais trouver le chemin qui fait qu'on va embarquer un maximum de monde. » Jean-Luc Hallé, vice-président de la CAD en charge du développement rural, de la politique agricole et des espaces naturels.*

## De l'approche circuits courts alimentaires vers un Système Alimentaire Durable

Le défi n°1, était d'élargir l'approche circuits courts alimentaires durables pour construire une stratégie alimentaire cohérente. Ce qui implique d'ouvrir au-delà des acteurs agricoles vers l'agro-alimentaires, la GMS...

## ZOOM SUR LE CAAP AGGLO : LES PLUS-VALUES

Le Contrat d'agriculture et d'alimentation périurbaines d'agglomération (CAAP Agglo) est une contractualisation avec la Région dans l'objectif de développer l'approche territorialisée et transversale de l'alimentation par la réalisation d'un plan d'action et l'amélioration de l'expertise, source d'opportunités et d'innovation.



- **Objectif stratégique 1 : Maintenir et développer un tissu d'exploitations agricoles dense et diversifié dans un contexte de forte pression foncière**

Deux stratégies parallèles : Mettre en avant les notions d'espace alimentaire par la préservation du foncier à vocation agricole et alimentaire et mener dans un même temps des projets d'installation pour pérenniser l'emploi agricole, faciliter la transmission et pérennisation des fermes et en diversifier les activités.

- **Objectif stratégique 2 : Remettre l'agriculture locale au coeur des enjeux alimentaires du territoire**

Cet objectif implique à la fois des actions d'informations et de formations auprès des citoyens, de consolidation des circuits courts et de développement de la restauration collective locale et bio : production, transformation, distribution. Il s'agit de relocaliser la consommation alimentaire.

- **Objectif stratégique 3 : Concilier préservation des ressources et efficacité des exploitations par des pratiques optimisées**

Il s'agit d'accompagner les exploitants vers des pratiques agricoles durables : agriculture biologique, plantations de haies, analyse de reliquats azotés et formation des agriculteurs au pilotage de l'azote.

- **Objectif stratégique 4 : intégrer la dimension agricole et alimentaire dans le projet du Raquet (réhabilitation de la friche et reconversion)**

Pour protéger les champs captant situés sur la zone du Raquet, un parc horticole et maraîcher est aménagé dans l'écoquartier du Raquet. Ce parc est dédié à la production maraîchère de proximité. Il se cultive sous deux formes (Des jardins familiaux et Atelier chantier d'insertion porté par l'association de l'APEI Papillons Blancs (type AMAP ou Jardins de Cocagne).

- **Objectif stratégiques 5 : Doter le territoire de moyens humains facilitant l'émergence et l'accompagnement de projets par des outils et des méthodes adaptés**

Créer des groupes d'intervenants experts ou opérationnels sur des enjeux transversaux, tels que l'alimentation et la santé, le dialogue territorial, la commercialisation, le collectif, etc. La gouvernance de ces actions : Chaque action est pilotée par la CAD ou par un partenaire. A chaque action, un comité de pilotage dont les fréquences de rencontre, le nombre de partenaires sollicités varient en fonction des besoins des thématiques abordées. Par exemple, la restauration collective, un projet de développement multi-acteurs, implique un suivi et un nombre de partenaires plus conséquent que pour une action de signalétique (Facteur temps différent / changement de posture / dimension psychologique accompagnement humain et non matériel).



## ZOOM SUR LE FORUM OUVERT POUR LA MISE EN OEUVRE D'UN PLAN BIO TERRITORIAL

« Cette gouvernance sur le bio a été conçue de telle sorte que nous recueillions les expressions réelles », Nicolas Carton, chargé de mission développement de la politique agricole.

L'objectif de la CAD était que le plan de développement territorial de l'agriculture biologique soit le fruit des expressions de tous. La mission : « *Mise en place d'un protocole pour créer ces espaces de dialogue dans l'objectif d'écrire le plan de développement de la bio* ». L'idée n'est pas de sélectionner un Bureau d'étude spécialisé dans le domaine de la bio, mais plutôt un Bureau d'étude spécialisé dans le dialogue et garant des propos et idées exprimés par chacun des participants.

## L'originalité de l'organisation de la démarche de gouvernance du plan d'action

L'originalité de la démarche dans le cas du plan de développement de la bio à la CAD est la création d'un Conseil Permanent de la Concertation (CPC) qui travaille sur la définition de la démarche. « *Le CPC ne travaille pas sur le fond, mais sur la forme du dialogue* », Amélie Vieux

consultante dialogue territorial qui a accompagné le développement de la démarche Biocad. Par ailleurs, la diversité des personnes sollicitées a permis une meilleure représentation du territoire, qu'ils soient pro-bio ou non-bio.

CPC est ainsi composé d'acteurs incontournables de l'agriculture et de la filière alimentaire identifié par le comité de pilotage. Les structures seront représentées par des techniciens, élus, acteurs de terrain, qui seront le relai de la concertation. Les membres de ce CPC ont été formés pour devenir animateur lors des groupes de travail du forum ouvert, puis être autonome dans les différentes situations d'animation.

### **Objectifs du Conseil Permanent de la Concertation (CPC) :**

- Animer et être le moteur de la concertation
- Faire rayonner la démarche dans ses réseaux
- Former les animateurs au dialogue territorial
- Reprendre les propositions du forum ouvert en actions concrètes

Un comité de pilotage est une instance décisionnelle qui suit la démarche dans son ensemble et définit les acteurs à associer. Il est composé des personnes décisionnaires dans les différentes structures représentantes dans le domaine de la bio et du territoire : CAD, PNR, Agence de l'eau, Conseil Régional, le conseil Départemental 59, la Chambre d'Agriculture Régionale, la DDTM, le Gabnor, APROBIO...

### **LE CHOIX D'UN FORUM OUVERT POUR UN PLAN BIO**

Forum ouvert réalisé en juin 2014, 26 ateliers et 60 thématiques.

Le thème du Forum ouvert : « Comment l'agriculture bio peut-elle concilier viabilité économique des entreprises et attentes des consommateurs ? »

Ce thème présente l'avantage de faire le lien entre économie et consommation dans une approche filière aux contenus évocateurs et opérationnels pour de nombreux profils de participants.



Ainsi, l'un des résultats de la concertation sur le Bio a été d'élargir le sujet de la bio à des domaines comme l'Accessibilité sociale et culturelle, les entreprises alimentaires, mais aussi les filières lin et chanvre pour l'isolation, proposer des outils aux freins à la conversion...

Ce sont au final 19 actions développées par 5 groupes de travail aux titres évocateurs, réunissant les partenaires opérationnels et co-animés par les intervenants du CPC :

- groupe de travail « accompagner le changement des agriculteurs et des consommateurs »
- groupe de travail « dynamique collective des agriculteurs sur le Douaisis au service des changements de pratiques »
- groupe de travail « favoriser une économie du bio »
- groupe de travail « sécurisation de la conversion et de l'installation bio »
- groupe de travail « sensibilisation à la consommation de produits bio »



## **Le Forum Ouvert : comment ça marche ?**

### **Qu'est-ce qu'un forum ouvert ?**

« Le Forum Ouvert ( Open space ou Open Space Technology) est une méthode pour structurer des conversations et des conférences. Grâce à cette méthode, des groupes de 5 à 2 000 participants peuvent s'assembler et travailler ensemble. La caractéristique de la méthode est l'ouverture mise à la fois sur le contenu mais aussi sur la forme. Les participants sont invités à travailler ensemble sur une thématique importante et complexe. »

### **Son principe :**

- Un cadre
- un espace de liberté offert (libre de changer de lieu) ?
- Un climat où toutes les opinions sont les bienvenues
- de l'auto-gestion

### **Comment cela se passe ?**

Le principe : « Tu apprends, tu apportes quelque chose aussi bien dans l'expression du besoin, d'une information, quand tu n'as plus rien à apprendre ou à exprimer, tu changes d'atelier. Tu butines d'atelier en atelier. » Amélie Vieux, consultante.

### **Objectifs du Forum :**

« Le but du Forum Ouvert est de traiter une thématique complexe en peu de temps grâce à l'ensemble des personnes concernées. Les sous-parties des thèmes vont être discutées de façon approfondie, et l'ensemble des discussions va s'orienter naturellement vers la recherche de solutions. Les projets issus d'un Forum Ouvert sont très souvent à la fois concrets, innovants et pragmatiques. »

### **Les plus-values du Forum Ouvert :**

- changer les points de vues
- permet de connaître où en sont les personnes par rapport à la thématique
- le dialogue, n'est pas le lieu de convaincre mais le lieu d'écoute, d'information pour ensuite entrer en négociation. "Ce qui est évalué n'est pas la dynamique collective, c'est en quoi elle a produit du changement (et donc sur quoi on peut s'appuyer)." Amélie Vieux, consultante
- permet d'avoir de l'expression sur le besoin et le contexte des gens, leurs préoccupations.
- permet de mieux connaître les prochains pas
- Mettre en avant le vécu, en particulier dans la restitution.

## INTERVIEW D'AMELIE VIEUX, CONSULTANTE SPÉCIALISÉE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES DÉMARCHES DE DIALOGUE SUR LES TERRITOIRES

L'objectif était l'appui à la CONCERTATION en vue d'écrire le plan Bio. Amélie Vieux était attachée à sa posture de neutralité et à la CAPACITATION des participants : « *Faire en sorte que le projet se poursuivre après le départ des consultants* ».

### **Quelles vigilances sur un projet spécifique sur le Bio ?**

Un des points de vigilance est de faire en sorte de réaliser un plan bio avec l'ensemble des acteurs locaux. Ceci implique qu'il y ait une large représentation de ces derniers dans la démarche de concertation. Bien souvent, les non-bio se mobilisent peu, car ne se sentent pas à leur place lorsqu'on évoque cette thématique. L'enjeu dans la démarche est de convaincre que tout le monde à sa place peut s'exprimer, intervenir sur le plan bio de la CAD.

### **Quelle est votre posture en tant que médiateur ?**

Mon objectif n'est pas qu'il y ait un développement de la bio, mais c'est avant tout qu'il y ait un dialogue. Le dialogue n'est pas le lieu de convaincre mais le lieu d'écoute, d'information pour ensuite entrer en négociation.

### **Quel est l'enjeu d'une concertation bien réfléchie ?**

Pour agir à l'échelle d'un système, ici le système alimentaire, il est impératif que chacun des intervenants du système se mette en posture de NEGOCIATION. De plus, la culture du dialogue s'inscrit obligatoirement dans le long terme. Soyons précis sur nos intentions, ce qui sera évalué n'est pas la dynamique collective, c'est en quoi elle a produit du changement.

## INTERVIEW DE NICOLAS CARTON, CHARGÉ DE MISSION "DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE AGRICOLE" À LA CAD

### **Qu'est-ce que FAIRE SYSTEME alimentaire ?**

- Co-construire sur un projet, une vision commune
- Trouver les intérêts à faire se rencontrer les personnes et définir des ambitions communes, des synergies entre les acteurs
- la structure qui porte doit favoriser la cohérence entre plusieurs domaines : développement économique, habitat, rural, foncier, emploi, insertion, paysage, etc. Le



projet de Territoire peut être le lien entre Aménagement, Alimentation et Santé (enjeux très importants sur le territoire de la CAD).

- Créer des connexions avec des projets phares (ex : l'écoquartier du Raquet / l'aménagement)
- Favoriser la compréhension (ex : l'aspect santé, le foncier, la transmission) et communiquer sur les initiatives locales
- Assurer la cohérence des compétences et interventions des acteurs du territoire (publics et privés)
- BESOIN de partenariats forts : ouverture du système, résilience, marche en avant

## LES PERSPECTIVES

La CAD souhaite poursuivre en travaillant :

- sur l'artisanat et les métiers de bouche (restaurateurs...) dans une démarche similaire au développement des circuits courts (signalétique, porter à connaissance...). Des partenariats s'ajouteront à ceux déjà en cours : la CCI, la chambre des métiers, l'office du tourisme.
- sur la santé, enjeu fort dans ce territoire au regard des difficultés sociales.

## CE QU'IL FAUT RETENIR

**Spécificité de la démarche :**

- Conduite du changement par l'animation des parties prenantes pour la définition d'actions collectives : Dialogue territorial, Forum ouvert, Formation des acteurs...
- Réponse à des enjeux de plus en plus large : Circuits Courts, restauration collective, plan bio, maintenant santé et l'artisanat et les métiers de bouche.

**Gouvernance des actions : « chercher le meilleur de chacun » / Coordonner les temps de l'action :**

- actions visibles tout de suite et très concrètes
- actions plus ambitieuses qui nécessitent plusieurs années pour voir les résultats
- travail sur le foncier : optimisation de l'usage du foncier, lien avec Terres de Liens

- « faire en sorte que le projet se poursuive après le départ des consultants »,
- formation des partenaires au dialogue territorial lors du Forum ouvert.

#### **Des projets transversaux et cohérents :**

- approche alimentation dans le quartier du Raquet
- travail sur le foncier : optimisation de l'usage du foncier, lien avec Terres de Liens

## **Contact**

**Nicolas Carton** - Chargé de mission Développement de la politique agricole, Direction Développement rural et cadre de vie à la Communauté d'Agglomération du Douaisis

Téléphone : 03.27.94.41.70

E-mail : [ncarton@douaisis-agglo.com](mailto:ncarton@douaisis-agglo.com)

**Auteur :** *Marie Décima, chargée de mission environnement au Cerdd.*